

Abeille, sentinelle de l'

© Nathalie BOYER - UNAF



Dans le sillon de la région Rhône-Alpes, le Conseil général de l'Ain adhère au programme *Abeille, sentinelle de l'environnement*

© Nathalie BOYER - UNAF



Ruches anciennes au musée de la Bresse.

L'éducation à l'environnement est l'un des enjeux majeurs du Conseil Général de l'Ain. C'est dans ce contexte qu'il a décidé de s'associer à l'UNAF en installant 6 ruches dans le musée de la Bresse - Domaine des Planons le 3 juillet 2009.

Ce musée, véritable maillage du territoire, témoigne également de la volonté du Conseil général de l'Ain de mettre en valeur la diversité de son patrimoine naturel.

Les abeilles et leur action vitale pour la pollinisation ont rapidement trouvé leurs marques parmi les 20 hectares de bois du domaine, où chênes centenaires et créations contemporaines se côtoient.

Guillaume Lacroix,

vice-président du Conseil général de l'Ain, chargé des affaires économiques, de l'aide aux communes et de l'administration générale

Abeilles et Fleurs – Nous notons que c'est la première fois qu'un dossier de partenariat est cofinancé en binôme par les services de l'économie et de l'environnement. Pouvez-vous nous éclairer sur les raisons de votre engagement et les moyens mis en œuvre dans le cadre du programme « Abeille, sentinelle de l'environnement » ?

Guillaume Lacroix – « Le président Rachel Mazuir m'a confié la gestion des aides à l'économie, l'agriculture et l'apiculture en font partie. Mais il semblait naturel d'associer la direction de l'environnement à ce dossier. Dans l'Ain, l'agriculture conventionnelle et l'apiculture ont toutes deux leur place. Elles travaillent d'ailleurs ensemble au maintien de cette filière apicole méconnue mais bien réelle avec plus de 700 apiculteurs passionnés. Le développement des jachères polliniques en est la preuve. 4 000 € y sont consacrés en

2009 par le Département. Avec l'opération « Abeille, sentinelle de l'environnement », le Département souhaite entériner cette coexistence par une action symbolique et réaffirmer son soutien à cette grande aventure humaine qu'est l'apiculture. Cette opération complète un dispositif de soutien aux apiculteurs, mis en place depuis plusieurs années.

Le Département investit notamment 16 000 € en 2009 pour la lutte contre le

Varroa. Cette somme finance l'achat d'inserts pour piéger ce nuisible. Le Département devient ainsi le 701^e producteur de miel de l'Ain avec comme seul objectif de maintenir l'activité à son niveau actuel, avec l'aide des professionnels de l'agriculture comme des jardiniers amateurs ! La présence de ruches au musée de la Bresse permettra en outre de sensibiliser les 25 000 visiteurs annuels et les 2 000 agents du Conseil général au maintien de la biodiversité. »



André Philippon,

chargé de l'environnement et du développement durable

Abeilles et Fleurs – L'Ain est le 3^e département le plus industrialisé de France. Dans ce contexte, comment coexistent l'environnement, la gestion agricole et l'industrialisation ?

André Philippon – « L'Ain est, vous l'avez dit, le 3^e département industrialisé de France. Tout le monde a en effet entendu parlé de la « Plastics Vallée » autour d'Oyonnax du Parc industriel de la plaine de l'Ain, du technopole de génie industriel alimentaire Alimentec à Bourgen-Bresse ou du technoparc du Pays de Gex. Parallèlement à cela, une agriculture diversifiée existe dans le département : les grandes cultures de maïs dans la plaine de

l'Ain, l'élevage laitier et le célèbre poulet de Bresse, la carpe des Dombes, sans oublier la nouvelle AOC des vins du Bugey. Toutes ces activités ont naturellement des conséquences sur notre environnement. Le rôle du Conseil général est donc d'agir et de favoriser les actions qui permettent de préserver un cadre de vie exceptionnel. C'est ainsi que 10 contrats de rivières ont été signés pour améliorer la qualité des eaux de nos rivières. De la même façon, le Département assure un suivi au niveau qualitatif et quantitatif des nappes phréatiques. Nous aidons fortement à la mise en place de traitements des eaux usées, en collaboration avec l'agence de l'eau. Le Département est d'ailleurs assez bien

équipé avec 420 stations d'épurations pour 419 communes. Nous agissons également dans la gestion des déchets ménagers et professionnels en collaboration avec les industriels et les agriculteurs. Les espaces naturels de notre département sont nombreux et variés depuis les prairies inondables de la Saône jusqu'aux montagnes du Jura. Pour les préserver, le Conseil général de l'Ain s'est doté de la TDENS (une écotaxe sur les permis de construire) qui permet de financer des actions de valorisation. On voit donc que l'existence d'une industrie majeure et d'une agriculture dynamique n'empêche pas de bénéficier de beaucoup d'espaces préservés où les abeilles pourront continuer longtemps à butiner. »

Abeille, sentinelle de l'

interview

Stéphanie Hamet, musée de la Bresse

Abeilles et Fleurs – Pourquoi le musée de la Bresse est-il apparu comme le lieu idéal pour accueillir les ruches sentinelles ? Comment pensez-vous intégrer ces ruches comme dans vos animations ?

Séphanie Hamet – Implanté sur l'ancien domaine agricole des Planons, le musée départemental de la Bresse propose au public des expositions d'intérieur et de plein air sur la thématique des rapports de l'homme à la Nature, au territoire. A proximité des 5 corps de ferme classés Monuments Historiques a été construit un bâtiment contemporain de 3 000 m², inauguré en 2005 ; un parcours de visite sur plus de 20 ha a été également aménagé. Le Conseil général a toujours porté une attention

particulière à l'environnement sur ce site patrimonial : une architecture moderne, intégrée au paysage, un projet paysager respectueux des essences et matériaux traditionnels, une station d'épuration sur roseaux, des activités pédagogiques autour de l'éco-construction... L'implantation de ce rucher nous offre de nouvelles perspectives d'animations grand public et d'ateliers en direction des scolaires : une sensibilisation à l'environnement à travers des interventions d'apiculteurs, des conférences, des expositions temporaires... Ce premier rucher installé dans un musée de société s'inscrit complètement dans le projet scientifique et culturel du musée départemental de la Bresse : celui d'un musée en prise avec les enjeux de société actuels.

Guy Saunier, président du Syndicat apicole de l'Ain

Abeilles et Fleurs – Les apiculteurs de votre région sont venus très nombreux à l'inauguration du rucher. Pour quelles raisons l'apiculture connaît-elle ce formidable dynamisme dans l'Ain ? Disposez-vous de ruchers-écoles et quelle est leur organisation ?

Guy Saunier – Historiquement le département de l'Ain a toujours eu une activité apicole importante, du fait de sa situation géographique et de la grande diversité des miels que nous récoltons. Nous étions près de 200 personnes (apiculteurs et élus) à accompagner l'installation de ce rucher. Je ne suis pas surpris, car les difficultés que nous rencontrons depuis plusieurs années pour maintenir nos cheptels apicoles, nous interpellent très fortement. Il faut que la plus grande majorité d'un territoire se rassemble pour faire changer certaines pratiques. Nous disposons de quatre ruchers-écoles sur le département de l'Ain :

- à Servas où nous accueillons régulièrement une quarantaine de participants, principalement des novices, pour les initier au monde apicole afin qu'ils puissent démarrer avec quelques ruches ;
- à Saint-Etienne-du-Bois, la section de Bourg-en-Bresse pratique avec un rucher d'élevage de reines, le greffage, l'élevage et l'introduction de reines pour les apiculteurs déjà confirmés ;
- dans le Pays de Gex, depuis le début de l'année, des cours sont proposés pour les débutants ;
- dans le Bugey, nos collègues de l'apiculteur Bugiste possèdent également un rucher-école. ■



Au premier plan, de gauche à droite : Henri Clément, président de l'UNAF, Guillaume Lacroix, vice-président du Conseil général de l'Ain ; au second plan, Guy Saunier, président du Syndicat apicole de l'Ain et André Philippon, chargé de l'environnement et du développement durable.

